INTRODUCTION

AU LIVRE DE NÉHÉMIE

OU SECOND LIVRE D'ESDRAS

Ce livre porte le nom de Néhémie, parce que celui-ci y raconte lui-même, à la première personne, son voyage à Jérusalem et ce qu'il y a fait. Le titre, il est vrai, pourrait être pris dans le sens d'histoire de Néhémie, mais la forme du récit prouve que Néhémie est l'auteur de sa propre histoire et que c'est une sorte d'autobiographie. Il ne se propose point d'ailleurs directement de raconter sa vie : il veut surtout faire connaître la restauration de Jérusalem et du culte, pour montrer l'accomplissement des promesses de Dieu. Il a, dans ses prières, une locution qui lui est familière et qui revient souvent : « Mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien » (v, 19; vi, 14; xiii, 14, 22, 29, 31). C'est le dernier mot du livre et comme la signature de l'auteur.

Néhémie, fils d'Helchias, échanson du roi des Perses, Artaxerxès Longuemain, ayant appris à Suse dans quel triste état était la ville de Jérusalem, s'adresse d'abord à Dieu par la prière et par le jeûne, et demande ensuite au roi la permission d'aller restaurer les portes et les murs de la capitale de la Judée. Il l'obtient et part en 445 av. J.-C.

Le but de son livre est de faire connaître ce qu'il a fait pour son peuple, en partie par lui-même, en partie avec l'aide de son contemporain, Esdras. Son récit se rattache ainsi étroitement à celui d'Esdras et complète le premier livre de ce nom.

Le récit s'ouvre par une introduction qui nous apprend pourquoi et comment l'auteur fit le voyage de Jérusalem, i-ii, 10. Le corps de l'ouvrage se partage en trois sections : 1° Reconstruction des murs et des portes de Jérusalem, ii, 11-vi; 2° Mesures prises par Néhémie pour la prospérité de Juda et de sa capitale, vii-xii; 3° Nouvelles mesures, dans le même but, pendant un second voyage de Néhémie à Jérusalem, xiii.

I. Arrivé pour la première fois à Jérusalem, il fait l'inspection des lieux et exhorte ses frères à se mettre aussitôt à l'œuvre. Des obstacles lui sont suscités par les ennemis des Juifs, par les usuriers et par Sanaballat et ses complices, qui essaient de le prendre dans un piège et d'attenter à ses jours; il triomphe heureusement de toutes les difficultés.

II. Il prend des mesures pour la défense de Jérusalem et pour la prospérité religieuse et politique de la ville et du peuple. — Des gardes sont placés aux portes de Jérusalem pour prévenir les surprises. Dans une assemblée du peuple, au septième mois, Néhémie lit la loi aux Juifs pendant la célébration

de la fête des Tabernacles. Cette lecture est suivie d'un jeûne expiatoire et de la promesse, par serment, d'observer les prescriptions mosaïques, en particulier pour tout ce qui regarde le culte. Divers moyens sont employés pour augmenter la population de Jérusalem. Les murs de la ville sont solennellement consacrés. Les événements racontés dans les deux premières sections du livre de Néhémie remplissent un intervalle de douze ans, de l'an 445 à 433 av. J.-C.

III. Néhémie étant retourné à la cour d'Artaxercès la 32e année du règne de ce roi, 433 av. J.-C., en revint pour réprimer les abus qui, pendant son absence, s'étaient introduits par rapport au culte, aux mariages et à l'observation de la loi. Nous ignorons combien de temps avait duré cette absence ; nous ignorons également comment se termina sa vie. Josèphe dit qu'il mourut dans un âge avancé. Le second livre des Machabées, II, 13, nous apprend qu'il avait formé une bibliothèque des Livres Saints.

NÉHÉMIAS, OU II D'ESDRAS

CHAPITRE PREMIER.

Néhémias apprend le triste état de Jérusalem. Prière qu'il adresse au Seigneur.

1. Paroles de Néhémias, fils de Helchias. Et il arriva au mois de Casleu, en l'année vingtième, que j'étais dans le château de Suse.

2. Et Hanani, un de mes frères, vint, lui et des hommes de Juda ; et je les interrogeai sur ceux des Juifs, qui étaient restés de la captivité, et qui vivaient encore, et sur Jérusalem.

3. Et ils me répondirent : Ceux qui sont restés et qui ont été laissés de la captivité là dans la province, sont dans une grande affliction et dans l'opprobre ; et le mur de Jérusalem est tombé, et ses portes ont été brûlées au feu.

4. Lorsque j'eus ouï de telles paroles, je m'assis, je pleurai, et je gémis durant plusieurs jours ; je jeûnais, et je priais devant la face du Dieu du ciel.

5. Et je dis : Je vous prie, Seigneur, Dieu du ciel, fort, grand

CHAP. I. 5. Dan., IX, 4.

1. *Casleu.* Voy. I *Esdr.*, IX, 4. — * *En l'année vingtième* du règne d'Artaxerxès Longuemain, l'an 450 avant J.-C. — *Suse,* capitale de la Susiane, sur le fleuve Ulaï.

3. * *Le mur de Jérusalem est tombé.* Nous ne savons rien des quatorze années qui suivirent l'arrivée d'Esdras avant l'arrivée de Néhémie en Palestine. Ce verset suppose ou que dans cet intervalle les ennemis des Juifs avaient renversé les murs de Jérusalem et brûlé ses portes, au moins en partie reconstruites, ou bien, comme l'ont dit beaucoup de commentateurs, que Néhémie croyait que la capitale de la Judée avait été complètement relevée de ses ruines depuis le retour de la captivité, et qu'il apprend avec douleur qu'elle est encore dans l'état où l'avait mise l'armée de Nabuchodonosor.

et terrible, qui gardez l'alliance et la miséricorde avec ceux qui vous aiment et qui gardent vos commandements,

6. Que vos oreilles deviennent attentives et vos yeux ouverts pour entendre la prière de votre serviteur, que je fais aujourd'hui devant vous, nuit et jour, pour les enfants d'Israël, vos serviteurs; et je confesse les péchés des enfants d'Israël, par lesquels ils ont péché contre vous : moi et la maison de mon père, nous avons péché.

7. Nous avons été séduits par la vanité, et nous n'avons pas gardé votre commandement, vos cérémonies, et les ordonnances que vous avez prescrites à Moïse, votre serviteur.

8. Souvenez-vous de la parole que vous avez confiée à Moïse, votre serviteur, disant : Lorsque vous aurez transgressé, moi je vous disperserai parmi les peuples :

9. Et si vous revenez à moi, et que vous gardiez mes préceptes, et que vous les accomplissiez, quand même vous auriez été emmenés jusqu'aux extrémités du ciel, je vous rassemblerai de là, et je vous ramènerai au lieu que j'ai choisi pour que mon nom y habite.

10. Et ceux-ci sont vos serviteurs et votre peuple, que vous avez rachetés par votre grande force et par votre main puissante.

11. Je vous conjure, Seigneur, que votre oreille soit attentive à la prière de votre serviteur, et à la prière de vos serviteurs, qui veulent craindre votre nom; et dirigez votre serviteur aujourd'hui, et donnez-lui miséricorde devant cet homme : car moi j'étais l'échanson du roi.

CHAPITRE II.

Néhémias obtient d'Artaxerxès la permission d'aller à Jérusalem et de la rebâtir. Il va à Jérusalem et exhorte les Juifs à en relever les murs.

1. Or il arriva au mois de Nisan, en la vingtième année du roi Artaxerxès, que le vin était devant lui; et je pris le vin, et je le donnai au roi, et j'étais comme languissant devant sa face.

2. Et le roi me dit : Pourquoi ton visage est-il triste, quoique je ne te voie point malade? Ce n'est pas en vain, mais je ne sais le mal qui est en ton cœur. Et je craignis beaucoup et extrêmement.

3. Et je dis au roi : Roi, vivez éternellement. Pourquoi mon visage ne serait-il pas triste, puisque la ville, maison des tombeaux

---

9. Le *nom* de Dieu est pris ici, comme quelquefois ailleurs, pour la majesté, l'essence divine, Dieu lui-même.

11. *L'échanson du roi.* — * Néhémie fait connaître les fonctions qu'il remplissait auprès d'Artaxerxès pour expliquer comment il ne pouvait quitter Suse sans l'autorisation royale.

1. * *Au mois de Nisan*, mars-avril, *en la vingtième année*, 450 avant J.-C. Comme ce qui est raconté au chapitre Ier s'était passé au mois de Casleu (novembre-décembre) de la même vingtième année, il en résulte que Néhémie ne fait pas commencer l'année au mois de Nisan, selon l'ancienne coutume hébraïque, mais en automne, selon un usage répandu en Orient.

de mes pères, est déserte, et que ses portes ont été brûlées au feu.

4. Et le roi me dit : Que demandes-tu ? Alors je priai le Dieu du ciel,

5. Et je répondis au roi : S'il semble bon au roi, et si votre serviteur est agréable devant votre face, que *le roi* m'envoie en Judée, dans la ville du sépulcre de mon père, et je la rebâtirai.

6. Alors le roi me demanda, et la reine qui était assise auprès de lui : Jusqu'à quel temps durera ton voyage, et quand reviendras-tu ? Et il fut agréable devant la face du roi de m'envoyer ; et je lui marquai le temps.

7. Puis je dis au roi : S'il semble bon au roi, qu'il me donne des lettres pour les chefs de la contrée au delà du fleuve, afin qu'ils me fassent conduire jusqu'à ce que je sois arrivé en Judée ;

8. Et une lettre pour Asaph, gardien de la forêt du roi, afin qu'il me donne des bois, et que je puisse couvrir les portes de la tour de la maison, et les murs de la ville, et la maison dans laquelle j'entrerai. Et le roi me les donna, à cause que la main favorable de mon Dieu était avec moi.

9. Et je vins vers les chefs de la contrée au delà du fleuve, et je leur donnai les lettres du roi. Or le roi avait envoyé avec moi des princes de la milice, et des cavaliers.

10. Et Sanaballat, l'Horonite, et Tobie, le serviteur Ammanite, l'apprirent, et ils furent saisis d'une grande affliction, parce qu'il était venu un homme qui cherchait la prospérité des enfants d'Israël.

11. Et je vins à Jérusalem, et je fus là trois jours.

12. Et je me levai pendant la nuit, et un petit nombre d'hommes avec moi, et je ne dis à personne ce que Dieu avait mis en mon cœur de faire à Jérusalem ; et je n'avais pas de bête avec moi, si ce n'est l'animal sur lequel j'étais assis.

13. Or je sortis par la porte de la vallée pendant la nuit, et de-

---

6. * *La reine* ne mangeait pas publiquement avec le roi, mais elle mangeait avec lui en particulier, comme nous le voyons dans le livre d'Esther et comme nous l'attestent les monuments anciens. — *Je lui marquai le temps*, douze *ans*, ainsi qu'il résulte de ce qui est dit plus loin, v, 14 ; XIII, 6.

8. * *De la forêt du roi*, dans le texte original ; du paradis, c'est-à-dire du parc royal. Divers commentateurs ont soupçonné que ce parc royal était les jardins d'Etham, arrosés par les étangs appelés Etangs de Salomon, au sud de Jérusalem. — *Les portes de la tour de la maison.* Ces mots sont obscurs. Il s'agit ou des portes du parvis du Temple, ou des portes de la forteresse qui était au nord du Temple et fut connue du temps des Machabées, qui la reconstruisirent, sous le nom de Bâris ; ce nom rappelle celui de *Birâh* qu'on lit ici dans l'original et qui est traduit Bâris, dans le grec.

10. * *Sanaballat* était sans doute le chef de la Samarie. Il est appelé *l'Horonite*, parce qu'il était originaire d'Horonaïm, ville moabite, ou plutôt de l'une des deux Bethoron, la haute ou la basse, qui faisaient partie de la tribu d'Ephraïm. — *Tobie* est désigné comme *le serviteur Ammanite*, soit parce qu'il était d'origine ammonite, soit parce qu'il avait été esclave chez les Ammonites.

13. * *La porte de la vallée*, qui conduisait à la vallée de Benhinnom, devait être à l'ouest de la ville de Jérusalem, à peu près à l'endroit où est aujourd'hui la porte

vant la fontaine du dragon, et à la porte du fumier; et je considérais le mur de Jérusalem abattu, et ses portes consumées par le feu.

14. Je passai donc à la porte de la fontaine, et à l'aqueduc du roi, et il n'y avait pas d'endroit pour que la bête sur laquelle j'étais assis passât.

15. Et je montai par le torrent pendant la nuit, et je considérais le mur; et, revenant, j'arrivai à la porte de la vallée, et je retournai.

16. Or les magistrats ne savaient où j'étais allé, ni ce que je faisais; bien plus, aux Juifs mêmes, aux prêtres, aux grands, aux magistrats, et à ceux qui faisaient l'ouvrage, je n'avais rien révélé jusque là.

17. Je leur dis alors : Vous connaissez l'affliction dans laquelle nous sommes, puisque Jérusalem est déserte, et que ses portes ont été consumées par le feu : venez, et bâtissons les murs de Jérusalem, et ne soyons plus désormais un opprobre.

18. Et je leur montrai que la main de mon Dieu était bonne pour moi, et les paroles du roi, qu'il m'avait adressées; et je dis : Levons-nous, et bâtissons. Et leurs mains furent affermies dans le bien.

19. Or Sanaballat, l'Horonite, et Tobie, le serviteur Ammanite, et Gossem, l'Arabe, l'apprirent, et ils nous raillèrent, nous méprisèrent, et dirent : Qu'est-ce que vous faites? Ne vous révoltez-vous point contre le roi?

20. Et je leur rendis réponse et leur dis : Le Dieu du ciel lui-même nous aide, et nous, nous sommes ses serviteurs : levons-nous et bâtissons; mais pour vous il n'y a ni part, ni droit, ni souvenir en Jérusalem.

CHAPITRE III.

Dénombrement de ceux qui travaillèrent à rebâtir les murs de Jérusalem.

1. Or Eliasib, le grand prêtre, se leva, et ses frères, les prêtres, et ils bâtirent la porte du troupeau; eux-mêmes la sanctifièrent,

---

de Jaffa. — *Devant la fontaine du dragon.* Cette fontaine n'est mentionnée sous ce nom que dans ce passage. C'est probablement la fontaine appelée aujourd'hui le Bir-Eyub, à qui l'on avait donné le nom de fontaine du Dragon, au temps d'Esdras, à cause de quelque grand serpent qu'on avait trouvé sans doute dans son voisinage. — *La porte du fumier* ou Porte Sterquiline était au sud de Jérusalem. Elle existe encore sous ce nom, mais à une autre place, et conduit à la vallée d'Hinnom. On y voit aussi beaucoup de fumier dans les environs. Voir, pour la description de la topographie de Jérusalem à cette époque, la note 17 à la fin du volume.

14. * *A la porte de la fontaine.* C'était probablement une porte située au sud du mont Sion qui menait à la Fontaine et à l'étang de Siloé. — *L'aqueduc du roi* est sans doute l'aqueduc souterrain creusé dans le roc vif, qui conduit l'eau de la Fontaine de la Vierge à la Fontaine et à l'étang de Siloé ou l'aqueduc dit inférieur. — *Il n'y avait pas d'endroit...* Le chemin était obstrué par les ruines et les décombres accumulés.

15. *Par le torrent* du Cédron.

1. * *La porte du troupeau* est la porte actuelle de Saint-Etienne ou du moins elle était dans le voisinage de cette dernière, au nord-est de la ville, au nord du Temple. C'est par là qu'on amenait au Temple les victimes qu'on devait y immoler et aujourd'hui encore les Bédouins introduisent souvent par cette porte les brebis qu'ils vont

en établirent les battants et la sanctifièrent jusqu'à la tour de cent coudées, jusqu'à la tour Hananéel.

2. Et près de lui bâtirent les hommes de Jéricho; près de lui aussi bâtit Zachur, fils d'Amri.

3. Quant à la porte des Poissons, ce sont les fils d'Asnaa qui la bâtirent; eux-mêmes la couvrirent, et en établirent les battants, les serrures et verrous, et près d'eux bâtirent Marimuth, fils d'Urie, et les fils de Accus.

4. Près de lui bâtit Mosollam, fils de Barachias, fils de Mésézébel; et près d'eux bâtit Sadoc, fils de Baana.

5. Et près d'eux bâtirent les Thécuens; mais les grands d'entre eux ne soumirent pas leurs cœurs dans l'ouvrage de leur Seigneur.

6. Mais la porte ancienne, ce sont Joïada, fils de Phaséa, et Mosollam, fils de Bésodia, qui la bâtirent; eux-mêmes la couvrirent, et en établirent les portes, les serrures et les verrous.

7. Et près d'eux bâtirent Meltias le Gabaonite, et Jadon le Méronathite, hommes de Gabaon et de Maspha, pour le chef qui était dans la contrée au delà du fleuve.

8. Et près de lui bâtit Eziel, fils d'Araïa, orfévre; et près de lui bâtit Ananias, fils du parfumeur; et ils laissèrent Jérusalem jusqu'au mur de la rue large.

9. Et près de lui bâtit Raphaïa, fils de Hur, prince d'un bourg de Jérusalem.

10. Et près de lui bâtit Jédaïa, fils d'Haromaph, contre sa maison; et près de lui bâtit Hattus, fils d'Hasébonia.

11. Melchias, fils de Hérem, et Hasub, fils de Phahath-Moab, bâtirent la moitié de la rue et la tour des fours.

12. Et près de lui bâtit Sellum, fils d'Alohès, prince de la moitié d'un bourg de Jérusalem, lui et ses filles.

13. Pour la porte de la vallée, Hanum la bâtit avec les habitants de Zanoé : eux-mêmes la bâtirent et en établirent les battants, les serrures, les verrous, et mille coudées dans le mur jusqu'à la porte du fumier.

14. Mais la porte du fumier, Melchias, fils de Réchab, prince

---

vendre dans la ville. — *La tour de cent coudées*, en hébreu *la tour Hamméah*, dont le nom signifie cent. Elle devait être située entre la porte du troupeau et l'angle nord-ouest de la ville. — *La tour Hananéel* était placée entre l'angle nord-est et l'angle nord-ouest du mur de Jérusalem.

2. * *Les hommes de Jéricho...* Ce verset et les suivants énumèrent les noms ou le lieu d'origine de ceux qui contribuèrent à la réédification des murailles de la ville, en commençant par les habitants de Jéricho.

3. * *La porte des Poissons* tirait vraisemblablement son nom du voisinage du marché aux poissons, où les Tyriens vendaient du poisson de mer, comme il est dit plus loin, XIII, 16. Cette porte est aussi mentionnée XII, 39; II *Paral.*, XXXIII, 14 et Sophonie, I, 10. Sa position n'est pas connue avec certitude, mais on peut supposer qu'elle était au nord de la ville.

5. *Ne soumirent pas*, etc.; c'est-à-dire ne voulurent pas se soumettre, s'abaisser jusqu'à travailler, etc.

6. * *La porte ancienne*, à l'angle nord-est.

7. *Pour le chef;* hébr. *pour le trône*, ou *le siége, le tribunal du gouverneur.*

8. *Et ils laissèrent*, etc.; ils ne bâtirent pas la partie de Jérusalem qui s'étendait jusqu'au mur, etc., parce qu'elle n'avait pas été détruite.

du bourg de Bethacharam, la bâtit; lui-même la bâtit, et en établit les battants, les serrures et les verrous.

15. Et la porte de la fontaine, Sellum, fils de Cholhoza, prince du village de Maspha, la bâtit; lui-même la bâtit, la couvrit et en établit les battants, les serrures et les verrous, ainsi que les murs de la piscine de Siloé, jusqu'au jardin du roi, et jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.

16. Après lui bâtit Néhémias, fils d'Azboc, prince de la moitié du bourg de Bethsur, jusqu'en face du sépulcre de David, jusqu'à la piscine qui a été construite avec un grand travail, et jusqu'à la maison des forts.

17. Après lui bâtirent les Lévites, Réhem, fils de Benni; après lui bâtit Hasébias, prince de la moitié du bourg de Céila, dans son bourg.

18. Après lui bâtirent leurs frères, Bavaï, fils d'Enadad, prince de la moitié de Céila.

19. Et près de lui Azer, fils de Josué, prince de Maspha, bâtit la seconde mesure contre la montée de l'angle le plus fort.

20. Après lui, Baruch, fils de Zachaï, bâtit la seconde mesure sur la montagne, depuis l'angle jusqu'à la porte de la maison d'Eliasib, le grand prêtre.

21. Après lui Mérimuth, fils d'Urie, fils de Haccus, bâtit la seconde mesure depuis la porte de la maison d'Eliasib, aussi loin que s'étendait la maison d'Éliasib.

22. Et après lui bâtirent les prêtres, hommes des plaines du Jourdain.

23. Après lui bâtit Benjamin, et Hasub contre sa maison; et près de lui bâtit Azarias, fils de Maasias, fils d'Ananias, contre sa maison.

24. Après lui, Bennuï, fils de Hénadad, bâtit la seconde mesure, depuis la maison d'Azarias jusqu'au tournant et jusqu'à l'angle;

25. Phalel, fils d'Ozi, contre le tournant et la tour qui, élevée, avance hors de la maison du roi, c'est-à-dire dans le parvis de la prison; après lui, Phadaïa, fils de Pharos.

26. Mais les Nathinéens habitaient à Ophel, jusqu'en face de la porte des eaux, vers l'orient, et de la tour qui avançait au dehors.

27. Après lui, les Thécuens bâtirent un second espace vis-à-vis, depuis la tour grande et haute, jusqu'au mur du temple.

28. Mais en haut, depuis la porte des chevaux, les prêtres bâtirent, chacun contre sa maison;

---

15. * *Les murs de la piscine de Siloé.* Sur la piscine de Siloé, voir la note de *Jean*, IX, 11.

16. * *Bethsur.* Voir II *Paralipomènes*, XI, 7. — *La piscine qui a été construite avec un grand travail et jusqu'à la maison des forts.* La Vulgate a traduit ici les noms propres, celui de la piscine qui s'appelait Asouiah, et celui de Beth-Gibborim.

22. *Hommes;* hébraïsme, pour *habitants.*

26. * *Ophel.* Voir II *Paralipomènes*, XXVII, 3. — *La porte des eaux*, à l'est de Jérusalem.

28. * *Depuis la porte des chevaux*, à l'est du côté du Temple.

29. Après eux, Sadoc, fils d'Emmer, bâtit contre sa maison. Et après lui bâtit Sémaïa, fils de Séchénia, garde de la porte orientale.

30. Après lui, Hanania, fils de Sélémia, et Hanun, sixième fils de Séleph, bâtirent un second espace; après lui, Mosollam, fils de Barachias, bâtit contre sa trésorerie. Après lui bâtit Melchias, fils de l'orfévre, jusqu'à la maison des Nathinéens et de ceux qui vendaient des hardes, contre la porte des juges, et jusqu'à la chambre de l'angle.

31. Et entre la chambre de l'angle, à la porte du troupeau, bâtirent les orfévres et les marchands.

CHAPITRE IV.

Les ennemis des Juifs veulent les empêcher de rebâtir les murs de Jérusalem. Ordre que Néhémias donna pour se garantir de leur violence.

1. Or il arriva que lorsque Sanaballat eut appris que nous bâtissions le mur, il fut très irrité, et, extrêmement ému, il railla les Juifs,

2. Et dit devant ses frères et une grande foule de Samaritains: Que font ces Juifs imbéciles? Est-ce que les nations les laisseront faire? Est-ce qu'ils sacrifieront et achèveront en un seul jour? Est-ce qu'ils pourront bâtir en tirant d'entre des monceaux de poussière les pierres qui ont été brûlées?

3. Mais même Tobie, l'Ammanite, qui était près de lui, dit : Qu'ils bâtissent; et si un renard monte, il franchira leur mur de pierre.

4. Ecoutez, ô notre Dieu, parce que nous sommes devenus un objet de mépris, détournez l'opprobre sur leur tête, et livrez-les au mépris dans une terre de captivité.

5. Ne couvrez point leur iniquité, et que leur crime ne soit point effacé de devant votre face; car ils ont raillé ceux qui bâtissaient.

6. C'est pourquoi nous bâtîmes le mur; et nous unîmes le tout jusqu'à la moitié, et le cœur du peuple fut excité à travailler.

7. Or il arriva que lorsque Sanaballat, Tobie, les Arabes, les Ammanites, et ceux d'Azot, eurent appris que les crevasses du mur de Jérusalem étaient bouchées, et que les brèches commençaient à être fermées, ils furent extrêmement irrités ;

8. Et ils s'assemblèrent tous à la fois pour venir et combattre contre Jérusalem, et nous dresser des embûches.

9. Et nous priâmes notre Dieu, et nous mîmes des gardes sur le mur, jour et nuit, contre eux.

10. Or Juda dit : Elle est affaiblie, la force de celui qui

---

30. *Sa trésorerie;* c'est-à-dire le logement qu'il occupait comme trésorier. — * *La porte des Juges.* Les Septante ont traduit la porte *Maphekad.* Ce n'était pas une porte de la ville, mais du temple. — *La chambre de l'angle* était la salle haute d'une tour située probablement à l'angle sud-est, à l'endroit où se terminait le mur d'Ophel.

31. * *A la porte du troupeau.* C'est là qu'on avait commencé à bâtir, comme le dit le premier verset du chapitre. Le mur était donc ainsi complet autour de la ville.

10. *De celui qui porte;* de ceux qui portent la terre et les pierres.

porte; il y a trop de terre et nous ne pourrons pas bâtir le mur.

11. Et nos ennemis ont dit : Qu'ils ne sachent pas, mais qu'ils ignorent le moment où nous viendrons au milieu d'eux, où nous les tuerons, et où nous ferons cesser l'ouvrage.

12. Mais il arriva que les Juifs qui habitaient près d'eux étant venus vers nous et nous l'ayant dit par dix fois, de tous les lieux d'où ils étaient venus vers nous,

13. Je plaçai dans l'endroit, derrière le mur, tout autour, le peuple en ordre, avec leurs glaives, leurs lances et leurs arcs.

14. Alors je regardai attentivement, puis je me levai, et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple : Ne craignez point devant eux. Souvenez-vous du Seigneur, le grand et le terrible, et combattez pour vos frères, vos fils, vos filles, vos femmes et vos maisons.

15. Or il arriva que, lorsque nos ennemis apprirent que nous avions été avertis, Dieu dissipa leur conseil; et nous retournâmes tous aux murs, chacun à son ouvrage.

16. Et il arriva que, depuis ce jour-là, la moitié des jeunes hommes faisait l'ouvrage, et l'autre moitié était prête au combat; et les lances et les boucliers, et les arcs et les cuirasses, et les princes, *étaient* derrière eux, dans toute la maison de Juda;

17. *La moitié* de ceux qui bâtissaient au mur, qui portaient les fardeaux, et qui les chargeaient, faisait d'une main l'ouvrage, et de l'autre tenait le glaive;

18. Car chacun de ceux qui bâtissaient était ceint de son épée aux reins. Ils bâtissaient donc, et ils sonnaient de la trompette auprès de moi,

19. Et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple : L'ouvrage est grand et de longue étendue, et nous sommes séparés sur le mur, loin l'un de l'autre;

20. En quelque lieu que vous entendiez le son de la trompette, accourez-y vers nous, notre Dieu combattra pour nous.

21. Et nous-mêmes faisons l'ouvrage; et que la moitié de nous tienne la lance, depuis l'ascension de l'aurore jusqu'à ce que sortent les astres.

22. En ce temps-là aussi je dis au peuple : Que chacun, avec son serviteur, reste au milieu de Jérusalem; et remplaçons-nous pendant la nuit et le jour pour travailler.

23. Or, moi, mes frères et mes serviteurs, et les gardes qui étaient derrière moi, nous ne quittions point nos vêtements, et chacun se dépouillait seulement pour se laver.

---

17. *De ceux qui bâtissaient*, etc. On ne peut expliquer ces participes mis au génitif dans la Vulgate qu'en les considérant comme suppléments du mot *la moitié*, qui se trouve dans le verset précédent, et qui est en même temps sujet des singuliers *faisait*, *tenait*, car, sans cette supposition, ces singuliers deviennent eux-mêmes inexplicables.

23. *Pour se laver*, par un motif de propreté, ou de soumission à la loi, qui imposait des purifications en certaines circonstances.

CHAPITRE V.

Murmures des pauvres contre les riches. Exhortations de Néhémias aux riches. Son désintéressement.

1. Alors il se fit une grande clameur du peuple et de ses femmes contre leurs frères, les Juifs.

2. Et il y en avait qui disaient: Nos fils et nos filles sont en trop grand nombre; recevons du blé pour le prix que nous en retirerons, mangeons et vivons.

3. Et il y en avait qui disaient : Engageons nos champs, nos vignes et nos maisons, et recevons du blé contre la famine.

4. D'autres disaient encore : Empruntons de l'argent pour les tributs du roi, et engageons nos champs et nos vignes.

5. Et pourtant, comme est la chair de nos frères, ainsi est notre chair, et comme sont leurs fils, de même aussi nos fils. Voilà que nous, nous réduisons nos fils et nos filles en servitude; il y a de nos filles esclaves, et nous n'avons pas de quoi nous puissions les racheter; et quant à nos champs et à nos vignes, des étrangers les possèdent.

6. Et je fus extrêmement irrité quand j'ouïs leur clameur selon ces paroles :

7. Et mon cœur réfléchit en moi; je fis des reproches aux grands et aux magistrats, et je leur dis : Exigez-vous l'usure de vos frères? Et je réunis contre eux une grande assemblée,

8. Et je leur dis : Nous avons racheté, comme vous le savez, les Juifs nos frères, qui avaient été vendus aux Gentils, selon que nous l'avons pu; et vous, vous vendrez donc vos frères, et nous les rachèterons? Et ils se turent, et ils ne trouvèrent rien à répondre.

9. Et je leur dis : Ce n'est pas bien ce que vous faites; pourquoi ne marchez-vous pas dans la crainte de notre Dieu, afin qu'il ne nous soit point fait de reproches par les nations qui nous sont ennemies?

10. Pour moi, et mes frères et mes serviteurs, nous avons prêté au grand nombre de l'argent et du blé : soyons unanimes à ne point le redemander, et concédons l'argent étranger qui nous est dû.

11. Rendez-leur aujourd'hui leurs champs et leurs vignes, leurs plants d'oliviers et leurs maisons : bien plus, même le centième de l'argent, du blé, du vin et de l'huile que vous avez coutume d'exiger d'eux, donnez-le pour eux.

12. Et ils répondirent : Nous les rendrons, et nous ne leur demanderons rien, et nous ferons ainsi que vous dites. Alors j'appelai les prêtres, et les adjurai de faire selon ce que j'avais dit.

---

1. *Contre leurs frères, les Juifs*, qui, étant riches, ne leur donnaient aucun secours.

4. *Engageons*; c'est ce verbe, exprimé au verset précédent qui gouverne les accusatifs *domus*, etc., de la Vulgate.

11. *Donnez-le pour eux.* En dédommagement des usures que vous exigez d'eux, payez pour eux le centième de l'argent, etc., qu'ils doivent payer au roi, comme tribut.

13. De plus, je secouai mon vêtement, et je dis : Que Dieu secoue ainsi, hors de sa maison et de ses travaux, tout homme qui n'aura point accompli cette parole; qu'il soit ainsi secoué et dénué de tout. Et toute la multitude dit : Amen. Et ils louèrent Dieu. Le peuple fit donc comme il avait été dit.

14. Or depuis le jour où le roi m'avait ordonné d'être chef dans la terre de Juda, depuis l'an vingt jusqu'à l'an trente-deux du roi Artaxerxès, pendant douze ans, moi et mes frères nous n'avons pas mangé les vivres qui étaient dus aux chefs.

15. Mais les premiers chefs qui avaient été avec moi surchargèrent le peuple, et reçurent de lui, en pain, en vin et en argent, quarante sicles chaque jour; et même leurs serviteurs opprimaient le peuple. Mais moi, je n'ai point fait ainsi, à cause de la crainte de Dieu;

16. Bien plus, j'ai travaillé à la réparation du mur, je n'ai pas acheté de champ, et tous mes serviteurs étaient assemblés pour le travail.

17. Les Juifs aussi et les magistrats, cent cinquante hommes, et ceux qui venaient à nous des nations qui sont autour de nous, étaient à ma table.

18. Or on m'apprêtait tous les jours un bœuf, six béliers choisis, sans compter les volailles; et tous les dix jours je donnais des vins divers, et beaucoup d'autres choses : de plus, je n'ai pas même demandé les vivres dus à ma charge de chef; car le peuple était fort appauvri.

19. Mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien, selon tout ce que j'ai fait à ce peuple.

CHAPITRE VI.

Les ennemis des Juifs s'efforcent inutilement de surprendre et d'intimider Néhémias. Il achève les murs de Jérusalem.

1. Or il arriva que lorsque Sanaballat, Tobie, Gossem l'Arabe, et tous nos autres ennemis, eurent appris que j'avais bâti le mur, et qu'il n'y restait plus de brèche (jusqu'à ce temps-là, cependant, je n'avais pas mis les battants aux portes),

2. Sanaballat et Gossem envoyèrent vers moi, disant: Viens, et faisons alliance ensemble dans les petits bourgs, dans la campagne d'Ono. Mais ils songeaient à me faire du mal.

3. Je leur envoyai donc des messagers, disant : Je fais un grand travail; ainsi je ne puis descendre, de peur qu'il ne soit négligé lorsque j'irai et descendrai vers vous.

4. Or ils renvoyèrent vers moi, d'après cette parole, par quatre fois, et je leur répondis selon la première parole.

5. Alors Sanaballat m'envoya,

---

13. *Mon vêtement.* Le terme hébreu aussi bien que le mot latin de la Vulgate signifie proprement *sein, poitrine,* et par extension la partie du vêtement qui les couvre.

14. * *Depuis l'an vingt jusqu'à l'an trente-deux du roi Artaxerxès,* de 450 à 438 avant J.-C.

2. * *Dans la campagne d'Ono,* dans la tribu de Benjamin, au nord de Jérusalem.

pour la cinquième fois, son serviteur, qui avait en sa main une lettre écrite en ces termes :

6. PARMI LES NATIONS, on a appris, et Gossem a dit, que toi et les Juifs vous songez à vous révolter, que pour celà tu bâtis le mur, que tu veux t'élever jusqu'à être roi sur eux, et que pour ce motif,

7. Tu as même aposté des prophètes pour t'annoncer dans Jérusalem, disant : Il y a un roi en Judée. Le roi va apprendre ces choses; c'est pourquoi viens maintenant, afin que nous tenions conseil ensemble.

8. Et j'envoyai vers eux disant : Il n'a pas été fait selon ces paroles que tu dis; mais c'est dans ton cœur que tu inventes toi-même ces choses.

9. Car tous ces gens nous épouvantaient, pensant que nos mains cesseraient le travail et que nous nous reposerions. Pour ce motif, je fortifiai davantage mes mains.

10. J'entrai ensuite secrètement dans la maison de Sémaia, fils de Dalaïa, fils de Métabéel, et il me dit : Consultons entre nous dans la maison de Dieu, au milieu du temple, et fermons les portes de la maison, parce qu'ils doivent venir pour te tuer, et c'est dans la nuit qu'ils doivent venir pour te détruire.

11. Et je répondis : Est-ce que quelqu'un semblable à moi fuit? Et quel homme comme moi entrera dans le temple et vivra? Je n'y entrerai pas.

12. Et je compris que Dieu ne l'avait pas envoyé, mais qu'il m'avait parlé en feignant d'être prophète, et que Tobie et Sanaballat l'avaient gagné;

13. Car il avait reçu un salaire, afin que j'agisse et, épouvanté, je péchasse, et qu'ils eussent un mal à me reprocher.

14. Souvenez-vous de moi, Seigneur, en considérant ces œuvres de Tobie et de Sanaballat; mais *souvenez-vous* aussi de Noadie, le prophète, et de tous les autres prophètes qui m'épouvantaient.

15. Or le mur fut achevé le vingt-cinquième jour du mois d'Elul, en cinquante-deux jours.

16. Il arriva donc, lorsque tous nos ennemis l'eurent appris, que toutes les nations qui étaient autour de nous craignirent et furent consternées en elles-mêmes, et qu'elles reconnurent que c'était par Dieu qu'avait été fait cet ouvrage.

17. Mais, de plus, en ces jours-là, beaucoup de lettres des prin-

---

9. *Je fortifiai*, etc., c'est-à-dire, je me suis appliqué au travail avec encore plus de courage et plus d'ardeur.

10. *Sémaia*, était de la race sacerdotale (I *Paral.*, XXIV, 18); mais un faux prophète, vendu à Sanaballat et aux Samaritains (vers. 12).

11. *Semblable à moi;* un chef du peuple comme moi. — *Et quel homme*, étant laïque, comme moi, pourrait entrer dans le temple, sans être puni de mort pour sa témérité? Ceux qui prétendent que Néhémias était prêtre entendent ainsi ce passage : Quel homme dans ma position chercherait à se réfugier dans le temple pour sauver sa vie?

14. *En considérant*, etc.; littér. : *Eu égard à Tobie et à Sanaballat, selon leurs œuvres telles.*

15. *Elul* commençait à la nouvelle lune d'août.

cipaux des Juifs étaient envoyées à Tobie, et Tobie leur en adressait,

18. Car il y en avait beaucoup en Judée qui lui avaient prêté serment, parce qu'il était gendre de Séchénias, fils d'Aréa, et que Johanan, son fils, avait épousé la fille de Mosollam, fils de Barachias,

19. Et ils le louaient même devant moi, et lui rapportaient mes paroles; et Tobie envoyait des lettres pour m'épouvanter.

CHAPITRE VII.

Néhémias établit des gardes dans Jérusalem. Recensement des Juifs qui étaient venus avec Zorobabel. Offrande faite au temple.

1. Or, après que le mur fut construit, et que j'eus posé les battants, et que j'eus recensé les portiers, les chantres et les Lévites,

2. J'ordonnai à Hanani, mon frère, et à Hananias, prince de la maison de Jérusalem (car lui me paraissait comme un homme vrai, et craignant Dieu plus que les autres),

3. Et je leur dis : Que les portes de Jérusalem ne soient point ouvertes jusqu'à la chaleur du soleil. Et, comme ils étaient encore présents, les portes furent fermées et barrées, et je mis pour gardes les habitants de Jérusalem, chacun à son tour, et chacun contre sa maison.

4. Or la cité était très large et très grande, et le peuple peu nombreux au milieu d'elle, et il n'y avait point de maisons bâties.

5. Et Dieu mit en mon cœur d'assembler les grands, les magistrats et le peuple, pour les recenser; et je trouvai le livre du recensement de ceux qui étaient montés la première fois, et il fut trouvé écrit en ce livre :

6. Ceux-ci sont les fils de la province qui montèrent de la captivité des émigrants, qu'avait transportés Nabuchodonosor, roi de Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et dans la Judée, chacun dans sa ville.

7. Ceux qui vinrent avec Zorobabel, sont Josué, Néhémias, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochée, Belsam, Mespharath, Bégoaï, Nahum, Baana. Nombre des hommes du peuple d'Israël :

8. Les fils de Pharos, deux mille cent soixante-douze;

9. Les fils de Saphatia, trois cent soixante-douze;

10. Les fils d'Aréa, six cent cinquante-deux;

11. Les fils de Phahath-Moab, fils de Josué, et ceux de Joab, deux mille huit cent dix-huit;

12. Les fils d'Elam, mille deux cent cinquante-quatre;

13. Les fils de Zéthua, huit cent quarante-cinq;

14. Les fils de Zachaï, sept cent soixante;

15. Les fils de Bannui, six cent quarante-huit;

16. Les fils de Bébaï, six cent vingt-huit;

CHAP. VII. 1. Eccli., XLIX, 15. — 6. I Esdr., II, 1.

5. *D'assembler;* littér. et par hébraïsme, *et j'assemblai.*
6. *Les fils de la province*, etc. Voy. I *Esdr.*, II, 1.
8. Voy. pour ce verset et les suivants, I *Esdr.*, II, 3.

17. Les fils d'Azgad, deux mille trois cent vingt-deux;
18. Les fils d'Adonicam, six cent soixante-sept;
19. Les fils de Béguaï, deux mille soixante-sept;
20. Les fils d'Adin, six cent cinquante-cinq;
21. Les fils d'Ater, fils d'Hézécias, quatre-vingt dix-huit;
22. Les fils de Hasem, trois cent vingt-huit;
23. Les fils de Bésaï, trois cent vingt-quatre;
24. Les fils de Hareph, cent douze;
25. Les fils de Gabaon, quatre-vingt-quinze;
26. Les fils de Bethléhem et de Nétupha, cent quatre-vingt-huit;
27. Les hommes d'Anathoth, cent vingt-huit;
28. Les hommes de Bethazmoth, quarante-deux;
29. Les hommes de Cariathiarim, de Céphira et de Béroth, sept cent quarante-trois;
30. Les hommes de Rama et de Géba, six cent vingt et un;
31. Les hommes de Machmas, cent vingt-deux;
32. Les hommes de Béthel et de Haï, cent vingt-trois;
33. Les hommes d'un autre Nébo, cinquante-deux;
34. Les hommes d'une autre Élam, mille deux cent cinquante-quatre;
35. Les fils de Harem, trois cent vingt;
36. Les fils de Jéricho, trois cent quarante-cinq;
37. Les fils de Lot, de Hadid et d'Ono, sept cent vingt et un;
38. Les fils de Sénaa, trois mille neuf cent trente.
39. Les prêtres : les fils d'Idaïa, en la maison de Josué, neuf cent soixante-treize;
40. Les fils d'Emmer, mille cinquante-deux;
41. Les fils de Phashur, mille deux cent quarante-sept;
42. Les fils d'Arem, mille dix-sept. Les Lévites :
43. Les fils de Josué et de Cedmihel, fils
44. D'Oduïa, soixante-quatorze. Les chantres :
45. Les fils d'Asaph, cent quarante-huit.
46. Les portiers : les fils de Sellum, les fils d'Ater, les fils de Telmon, les fils d'Accub, les fils de Hatita, les fils de Sobaï, cent trente-huit.
47. Les Nathinéens : les fils de Soha, les fils de Hasupha, les fils de Tebbaoth,
48. Les fils de Céros, les fils de Siaa, les fils de Phadon, les fils de Lébana, les fils de Hagaba, les fils de Selmaï,
49. Les fils de Hanan, les fils de Geddel, les fils de Gaher,
50. Les fils de Raaïa, les fils de Rasin, les fils de Nécoda,
51. Les fils de Gézem, les fils d'Asa, les fils de Phaséa,
52. Les fils de Besaï, les fils de Munim, les fils de Néphussim,
53. Les fils de Bacbuc, les fils de Hacupha, les fils de Harhur;
54. Les fils de Besloth, les fils de Mabida, les fils de Harsa,

---

33. *D'un autre Nébo;* c'est-à-dire différente de l'autre ville de Nébo, mentionnée dans les *Nombres*, XXXII, 3; *Isaïe*, XV, 2, etc.

55. Les fils de Bercos, les fils de Sisara, les fils de Théma,

56. Les fils de Nasia, les fils de Hatipha,

57. Les fils des serviteurs de Salomon, les fils de Sothaï, les fils de Sophéreth, les fils de Pharida,

58. Les fils de Jahala, les fils de Darcon, les fils de Jeddel,

59. Les fils de Saphatia, les fils de Hatil, les fils de Phochéreth, qui était né de Sabaïm, fils d'Amon.

60. Tous les Nathinéens et les fils des serviteurs de Salomon étaient trois cent quatre-vingt-douze.

61. Mais ceux qui montèrent de de Thelmela, Thelharsa, Chérub, Addon et Emmer, et qui ne purent faire connaître la maison de leurs pères et leur race, s'ils étaient d'Israël, sont :

62. Les fils de Dalaïa, les fils de Tobie, les fils de Necoda, six cent quarante-deux.

63. Et d'entre les prêtres, les fils de Habia, les fils d'Accos, les fils de Berzellaï, qui prit une femme d'entre les filles de Berzellaï, le Galadite ; et il fut appelé de leur nom.

64. Ceux-ci cherchèrent leur écrit au recensement et ne le trouvèrent pas, et ils furent rejetés du sacerdoce.

65. Et Athersatha leur dit qu'ils ne mangeraient point de choses très saintes, jusqu'à ce qu'il s'élèverait un prêtre instruit et éclairé.

66. Toute la multitude était comme un seul homme, au nombre de quarante-deux mille trois cent soixante,

67. Sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept; et parmi eux les chantres et les chanteuses, deux cent quarante-cinq;

68. Leurs chevaux, sept cent trente-six; leurs mulets, deux cent quarante-cinq;

69. Leurs chameaux, quatre cent trente-cinq; leurs ânes, six mille sept cent vingt.

Jusqu'ici on a rapporté ce qui était écrit dans le mémoire *du dénombrement;* dans ce qui suit, c'est l'histoire de Néhémias que l'on fait.

70. Or quelques-uns des princes des familles contribuèrent à l'ouvrage. Athersatha donna au trésor mille drachmes d'or, cinquante fioles, et cinq cent trente tuniques sacerdotales,

71. Et des princes des familles donnèrent au trésor de l'œuvre vingt mille drachmes d'or et deux mille deux cents mines d'argent.

72. Et ce que le reste du peuple donna fut vingt mille drachmes d'or, deux mille mines d'argent, et soixante-sept tuniques sacerdotales.

73. Et les prêtres, les Lévites, les portiers, les chantres, le reste du peuple, les Nathinéens et tout Israël, habitèrent dans leurs villes.

---

61. *Thelharsa*, etc. Voy. I *Esdr.*, II, 59.

64. * *Leur écrit*, leur inscription.

65. Sur *Athersatha*, et *de choses très saintes*. Voy. I *Esdr.*, II, 63.

69. Cette parenthèse ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans aucune autre des anciennes versions. Il y a de bons manuscrits latins qui ne la portent pas, d'autres la lisent à la marge. — *Jusqu'ici*, c'est-à-dire depuis le vers. 6, jusqu'au vers. 69.

CHAPITRE VIII.

Esdras lit la loi devant le peuple. Célébration de la fête des tabernacles.

1. Et le septième mois était venu, et les enfants d'Israël étaient dans leurs villes. Or tout le peuple s'assembla comme un seul homme dans la place qui est devant la porte des eaux; et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse que le Seigneur avait prescrite à Israël.

2. Esdras, le prêtre, apporta donc la loi au premier jour du septième mois devant la multitude des hommes et des femmes, et devant tous ceux qui pouvaient la comprendre.

3. Et il lut dans le livre clairement, sur la place qui était devant la porte des eaux, depuis le matin jusqu'au milieu du jour. en la présence des hommes, des femmes et des sages; et les oreilles de tout le peuple étaient attentives à la lecture du livre.

4. Et Esdras, le scribe, se tint debout sur une estrade en bois qu'il avait faite pour parler; et se tinrent aussi debout près de lui Mathathias, Séméïa, Ania, Uria, Helcia et Maasia, à sa droite; et, à sa gauche, Phadaïa, Misaël, Melchia, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam.

5. Et Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple; car il était élevé au-dessus de tout le peuple; et, lorsqu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout.

6. Et Esdras bénit le Seigneur le Dieu grand; et tout le peuple répondit, Amen, amen, élevant ses mains; et ils s'inclinèrent et adorèrent Dieu, inclinés vers la terre.

7. Cependant Josué, Bani, Sérébia, Jamin, Accub, Septhaï, Odia, Maasia, Célita, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalaïa, les Lévites, faisaient faire silence au peuple pour entendre la loi; et le peuple se tenait debout à sa place.

8. Et ils lurent dans le livre de la loi de Dieu distinctement et clairement pour que l'on comprît; et l'on comprit lorsqu'ils lisaient.

9. Or Néhémias (c'est Athersatha) dit, ainsi qu'Esdras, prêtre et scribe, et les Lévites qui interprétaient la loi à tout le peuple : Le jour est sanctifié au Seigneur notre Dieu; ne vous lamentez pas, et ne pleurez pas; car tout le peuple pleurait, pendant qu'il entendait les paroles de la loi.

10. Et il leur dit : Allez, mangez des viandes grasses, et buvez du vin mêlé de miel, et envoyez des parts à ceux qui ne s'en sont point préparé, parce que c'est le saint jour du Seigneur; et ne vous attristez point; car la joie du Seigneur est notre force.

11. Or, les Lévites faisaient faire silence parmi tout le peuple, disant : Soyez en silence, parce que le jour est saint, et ne vous affligez point.

12. C'est pourquoi tout le peuple s'en alla pour manger et

---

1. Le *septième mois* commençait à la nouvelle lune de septembre. — * *La porte des eaux*, à l'est de Jérusalem.

9. *Athersatha.* Voy. I *Esdr.*, II, 63.

pour boire, pour envoyer des parts et pour faire grande réjouissance, parce qu'ils avaient compris les paroles qu'il leur avait enseignées.

13. Et, au second jour, les princes des familles de tout le peuple, les prêtres et les Lévites, s'assemblèrent auprès d'Esdras, le scribe, afin qu'il leur interprétât les paroles de la loi.

14. Ils trouvèrent écrit dans la loi, que le Seigneur avait ordonné, par l'entremise de Moïse, que les enfants d'Israël habitassent dans les tabernacles au jour solennel, au septième mois,

15. Et qu'ils proclamassent et publiassent une annonce dans toutes leurs villes et dans Jérusalem, disant : Sortez sur la montagne, et apportez des feuilles d'olivier, des feuilles du bois le plus beau, des feuilles de myrte, des rameaux de palmiers, et des feuilles des bois touffus, afin de faire des tabernacles, comme il est écrit.

16. Ainsi, le peuple sortit, et ils en apportèrent. Et ils se firent des tabernacles, chacun sur la terrasse de sa maison, dans son vestibule, et dans les parvis de la maison de Dieu, sur la place de la porte des eaux et sur la place de la porte d'Ephraïm.

17. Toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de la captivité fit donc des tabernacles, et ils habitèrent dans ces tabernacles : or, les enfants d'Israël n'avaient pas fait cette fête pareillement depuis les jours de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour. Ainsi, il y eut une allégresse très grande.

18. Or Esdras lut dans le livre de la loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier jour, et ils firent une solennité durant sept jours, et une réunion au huitième jour, suivant le rite.

CHAPITRE IX.

Pénitence du peuple. Prière que les Lévites font à Dieu. Renouvellement de l'alliance.

1. Or, au vingt-quatrième jour de ce mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent dans le jeûne, dans des sacs, et ayant de la terre sur eux.

2. Et la race des enfants d'Israël fut séparée de tout fils étranger ; et ils se tinrent debout, et ils confessaient leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

3. Ainsi ils se levèrent pour se tenir debout, ils lurent dans le volume de la loi du Seigneur leur Dieu quatre fois dans le jour, et quatre fois ils confessaient *leurs péchés* et adoraient le Seigneur leur Dieu.

4. Or sur l'estrade des Lévites se levèrent Josué, Bani, Cedmihel, Sabania, Bonni, Sarébias, Bani et Chanani, et ils crièrent avec une voix forte vers le Seigneur leur Dieu.

---

1. *Dans le jeûne*, etc., c'est-à-dire jeûnant, revêtus de cilices, et ayant de la poussière sur la tête.

2. *De tout fils étranger;* hébraïsme, pour *de tout étranger.*

3. *Ils confessaient.* C'est le vrai sens de la Vulgate aussi bien que de l'hébreu. Seulement l'expression *leurs péchés* est sous-entendue ici, tandis qu'elle est exprimée dans le verset précédent.

5. Et les Lévites Josué, Cedmihel, Bonni, Hasebnia, Sérébia, Odaïa, Sebnia, Phathahia, dirent: Levez-vous; bénissez le Seigneur votre Dieu depuis l'éternité jusqu'à l'éternité; qu'ils bénissent donc le nom sublime de votre gloire en toute bénédiction et louange.

6. C'est vous-même, Seigneur, vous seul qui avez fait le ciel, et le ciel des cieux, et toute leur milice; la terre, et tout ce qui est en elle; les mers, et tout ce qui est en elles; et c'est vous qui vivifiez toutes choses, et l'armée du ciel vous adore.

7. C'est vous-même, Seigneur Dieu, qui avez choisi Abram, qui l'avez retiré du feu des Chaldéens, et qui lui avez donné le nom d'Abraham.

8. Et vous avez trouvé son cœur fidèle devant vous, et vous avez fait avec lui alliance pour lui donner la terre du Chananéen, de l'Héthéen, de l'Amorrhéen, du Phérézéen, du Jébuséen et du Gergéséen, pour la donner à sa postérité; et vous avez accompli vos paroles, parce que vous êtes juste.

9. Et vous avez vu l'affliction de nos pères en Egypte, et vous avez entendu leur cri sur la mer Rouge.

10. Et vous avez fait éclater des signes et des merveilles sur Pharaon, et sur tous ses serviteurs, et sur tout le peuple de ce pays; car vous avez connu qu'ils avaient agi insolemment contre eux, et vous vous êtes fait un nom comme il est encore en ce jour.

11. Et vous avez divisé la mer devant eux, et ils ont passé au milieu de la mer à sec; et ceux qui les poursuivaient, vous les avez jetés au fond, comme une pierre dans de grandes eaux.

12. Et dans une colonne de nuée, vous avez été leur guide pendant le jour, et dans une colonne de feu pendant la nuit, afin que leur apparût la voie dans laquelle ils entraient.

13. Vous êtes descendu aussi sur la montagne de Sinaï, et vous avez parlé avec eux du haut du ciel; et vous leur avez donné des ordonnances justes et une loi de vérité, des cérémonies et des bons préceptes.

14. Et vous leur avez montré votre sabbat sanctifié, et vous leur avez prescrit et des commandements et des cérémonies,

CHAP. IX. 7. Genèse, XI, 31.

---

5. *Depuis l'éternité*, etc.; de siècle en siècle, toujours. — *Le nom de votre gloire;* hébraïsme, pour *votre nom glorieux.*

7. *Du feu.* Selon une tradition des Juifs, les Chaldéens voulurent faire brûler Abraham. Saint Jérôme semble avoir rejeté d'abord cette tradition comme fabuleuse, mais il l'a adoptée plus tard. Cependant on entend communément ici par le *feu des Chaldéens*, la ville *Ur* ou *Our* qui en hébreu signifie en effet *feu, flamme.* — *Le nom d'Abraham.* Voy. *Gen.*, XVII, 5.

10. * *Des signes et des merveilles sur Pharaon* par les plaies d'Egypte, racontées dans l'Exode, et par tous les miracles qui accompagnèrent la sortie d'Egypte et le séjour dans le désert du Sinaï.

14. *Vous leur avez montré*, etc. Vous leur avez enseigné que le sabbat était consacré à honorer votre saint nom.

et une loi, par l'entremise de Moïse, votre serviteur.

15. Vous leur avez donné aussi un pain du ciel dans leur faim, et vous avez fait jaillir de l'eau d'une pierre pour eux, lorsqu'ils avaient soif; et vous leur avez dit qu'ils entreraient, pour la posséder, dans la terre sur laquelle vous avez levé la main, jurant que vous la leur donneriez.

16. Mais eux et nos pères ont agi insolemment; ils ont rendu leur cou inflexible, et ils n'ont pas écouté vos commandements.

17. Et ils n'ont pas voulu entendre, et ils ne se sont pas souvenus de vos merveilles que vous aviez faites pour eux; ils ont même rendu leur cou inflexible; et ils ont établi un chef, pour retourner à leur servitude comme par rébellion. Mais vous, Dieu propice, clément et miséricordieux, ayant de la longanimité et une abondante miséricorde, vous ne les avez point abandonnés,

18. Lors même qu'ils se firent un veau jeté en fonte, et qu'ils dirent : C'est là votre Dieu qui vous a tirés de l'Egypte, et qu'ils firent de grands blasphèmes.

19. Mais vous, dans vos miséricordes sans nombre, vous ne les avez point abandonnés dans le désert; la colonne de nuée ne se retira point d'eux pendant le jour pour les conduire dans leur voie, ni la colonne de feu pendant la nuit pour leur montrer le chemin par lequel ils devaient marcher.

20. Et vous leur avez donné votre bon esprit pour les enseigner, vous n'avez pas retiré votre manne de leur bouche, et vous leur avez donné de l'eau dans leur soif.

21. Pendant quarante ans vous les avez nourris dans le désert, et rien ne leur a manqué : leurs vêtements ne vieillirent pas, et leurs pieds ne furent pas déchirés.

22. Et vous leur avez donné des royaumes et des peuples, et vous leur avez distribué des lots, et ils possédèrent la terre de Séhon, et la terre du roi d'Hésébon, et la terre d'Og, roi de Basan.

23. Et vous avez multiplié leurs fils comme les étoiles du ciel, et vous les avez conduits dans la terre dont vous aviez dit à leurs pères qu'ils y entreraient et la posséderaient.

24. Et les fils sont venus, et ils ont possédé la terre; et vous avez humilié devant eux les habitants de cette terre, les Chananéens, et vous les avez livrés en leur main, eux et leurs rois, et les peuples de cette terre, pour qu'ils leur fissent comme il leur plairait.

25. C'est pourquoi ils prirent des villes fortifiées et une terre fertile, et ils possédèrent des maisons pleines de toute sorte de biens, des citernes faites par d'autres, des vignes, des plants d'oliviers, et beaucoup d'arbres portant des fruits; et ils ont man-

---

16, 17. *Inflexible;* qui se refuse à supporter le joug; image tirée d'un animal indomptable.

18. * *Un veau jeté en fonte*, le veau d'or.

22. * *Hésébon.* Voir *Nombres*, XXI, 25. — *Basan.* Voir *Nombres*, XXI, 33.

gé et ils ont été rassasiés, et ils se sont engraissés, et ils ont abondé en délices par votre grande bonté.

26. Mais ils vous ont provoqué au courroux; ils se sont retirés de vous; ils ont rejeté votre loi derrière eux, tué vos prophètes qui les conjuraient de revenir à vous, et ils ont fait de grands blasphèmes.

27. Et vous les avez livrés à la main de leurs ennemis, qui les ont opprimés. Et dans le temps de leur tribulation, ils ont crié vers vous, et vous les avez entendus du ciel; et, selon vos miséricordes sans nombre, vous leur avez donné des sauveurs pour les sauver de la main de leurs ennemis.

28. Et, lorsqu'ils ont été en repos, ils ont de nouveau fait le mal en votre présence; et vous les avez délaissés dans la main de leurs ennemis, qui s'en sont rendus maîtres; ils se sont ensuite tournés vers vous et ont crié vers vous, et vous les avez exaucés du ciel, et vous les avez délivrés dans vos miséricordes, en bien des temps divers.

29. De plus, vous les avez pressés de venir à votre loi; mais ils ont agi insolemment; ils n'ont pas écouté vos commandements, et ils ont péché contre vos ordonnances dans lesquelles l'homme qui les pratiquera, trouvera la vie; mais ils ont tourné l'épaule en arrière; ils ont rendu leur cou inflexible, et n'ont pas écouté.

30. Vous les avez attendus pendant bien des années, et vous les avez pressés par votre esprit, par l'entremise de vos prophètes; mais ils n'ont pas écouté, et vous les avez livrés en la main des peuples de la terre.

31. Mais, dans vos miséricordes innombrables, vous ne les avez point exterminés ni abandonnés, parce que vous êtes un Dieu de miséricorde et de clémence.

32. Maintenant donc, notre Dieu, le grand, le fort, le terrible, qui gardez l'alliance et la miséricorde, ne détournez point de votre face tout le mal qui nous a accablés, nous, nos rois, nos princes, nos prêtres, nos prophètes, nos pères, et tout votre peuple, depuis les jours du roi d'Assur jusqu'à ce jour.

33. Pour vous, vous êtes juste dans tout ce qui vous est venu sur nous; car vous avez accompli la vérité, mais nous, nous avons agi avec impiété.

34. Nos rois, nos princes, nos prêtres et nos pères n'ont pas pratiqué votre loi, et n'ont pas écouté vos commandements et vos décrets que vous leur avez intimés.

35. Et même au milieu de leurs royaumes, et malgré la grande bonté que vous leur avez témoignée, et dans la terre très étendue et fertile que vous leur avez livrée, ils ne vous ont pas servi, et

27. * *Des sauveurs*, les juges d'Israël, qui affranchirent le peuple de l'oppression.
32. * *Depuis les jours du roi d'Assur*, Téglathphalasar et ses successeurs qui emmenèrent les Israélites en captivité.
33. *Vous avez accompli la vérité*, en réalisant vos promesses.
35. *La grande bonté*, etc. D'autres traduisent conformément à l'hébreu : *Les biens abondants*, ou *l'abondance des biens.*

ils ne sont pas revenus de leurs inclinations très mauvaises.

36. Voilà que nous-mêmes aujourd'hui nous sommes esclaves, ainsi que la terre que vous aviez donnée à vos pères, afin qu'ils en mangeassent le pain et qu'ils jouissent des biens qui sont en elles, et nous-mêmes, nous sommes esclaves dans cette terre.

37. Et ses fruits se multiplient pour les rois que vous avez placés sur nous à cause de nos péchés, et ils dominent sur nos corps et sur nos bêtes, selon leur volonté, et nous sommes dans une grande tribulation.

38. A cause donc de toutes ces choses, nous-mêmes nous faisons une alliance, nous l'écrivons, et nos princes, nos Lévites et nos prêtres la signent.

CHAPITRE X.

Noms des signataires de l'alliance. Divers règlements touchant l'observation des lois.

1. Or, les signataires furent Néhémias Athersatha, fils d'Hachélaï, et Sédécias,

2. Saraïas, Azarias, Jérémie,

3. Pheshur, Amarias, Melchias,

4. Hattus, Sébénia, Melluch,

5. Harem, Mérimuth, Obdias,

6. Daniel, Genthon, Baruch,

7. Mosollam, Abia, Miamin,

8. Maazia, Belgaï, Séméia : ceux-là furent les prêtres.

9. Mais les Lévites : Josué, fils d'Azanias ; Bennuï, des fils de Hénadad, Cedmihel,

10. Et leurs frères, Sébénia, Odaïa, Célita, Phalaïa, Hanan,

11. Micha, Rohob, Hasébia,

12. Zachur, Sérébia. Sabania,

13. Odaïa, Bani, Baninu.

14. Les chefs du peuple : Pharos, Phahathmoab, Elam, Zéthu, Bani,

15. Bonni, Azgad, Bébaï,

16. Adonia, Bégoaï, Adin,

17. Ater, Hézécia, Azur,

18. Odaïa, Hasum, Bésaï,

19. Hareph, Anathoth, Nébaï,

20. Megphias, Mosollam, Hazir,

21. Mésizabel, Sadoc, Jeddua,

22. Pheltia, Hanan, Anaïa,

23. Osée, Hanania, Hasub,

24. Alohès, Phaléa, Sobec,

25. Réhum, Hasebna, Maasia,

26. Echaïa, Hanan, Anan,

27. Melluch, Haran, Baana.

28. Et le reste du peuple, les prêtres, les Lévites, les portiers et les chantres, les Nathinéens, et tous ceux qui s'étaient séparés des peuples de la terre pour la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles,

29. Tous ceux qui pouvaient être éclairés, répondant pour leurs frères ; les grands aussi ; enfin tous ceux qui venaient pour promettre et jurer qu'ils marcheraient dans la loi de Dieu, qu'il avait donnée par l'entremise de Moïse, serviteur de Dieu, qu'ils accompliraient et garderaient tous les commandements du Seigneur notre Dieu, et ses ordonnances et ses cérémonies,

30. Que nous ne donnerions point nos filles au peuple du pays, et que nous ne prendrions point leurs filles pour nos fils.

---

37. *Ils dominent sur nos corps* par les corvées qu'ils exigent de nous.

1. *Athersatha.* Voy. I *Esdr.*, II, 63.

31. De plus, quant aux peuples du pays qui importent des objets de vente de toute sorte de choses de consommation, au jour du Sabbat, pour les vendre, nous ne les accepterons pas d'eux pendant le Sabbat, et en un jour sanctifié. Nous abandonnerons aussi la septième année et l'exaction de toute main.

32. Et nous établirons pour nous comme préceptes de donner par an la troisième partie d'un sicle, pour l'œuvre de la maison de notre Dieu.

33. Pour les pains de proposition, et pour le sacrifice perpétuel, pour l'holocauste perpétuel dans les sabbats, dans les calendes, dans les solennités, et dans les choses sanctifiées et pour le péché, afin que l'on prie pour Israël, et pour le service de la maison de notre Dieu.

34. Nous jetâmes donc les sorts, pour l'offrande des bois, entre les prêtres, les Lévites et le peuple, afin qu'ils fussent apportés dans la maison de notre Dieu, selon les maisons de nos pères, à des temps marqués, depuis les temps d'une année jusqu'à une autre année, afin qu'ils brûlassent sur l'autel du Seigneur notre Dieu, comme il est écrit dans la loi de Moïse.

35. *Nous promîmes* aussi et nous jurâmes, que nous apporterions les prémices de notre terre et les prémices de tous les fruits de tout arbre, d'année en année, dans la maison du Seigneur,

36. Et les premiers-nés de nos fils et de nos troupeaux, comme il est écrit dans la loi, et les prémices de nos bœufs et de nos brebis, pour être offerts dans la maison de notre Dieu, aux prêtres qui servent dans la maison de notre Dieu;

37. Les prémices aussi de nos aliments et de nos libations, et les fruits de tout arbre, de la vigne aussi bien que de l'olivier. nous les apporterons aux prêtres, pour le trésor de notre Dieu, et la dixième partie de notre terre aux Lévites. Eux-mêmes, les Lévites recevront de toutes les villes les dîmes de nos travaux.

38. Et le prêtre, fils d'Aaron,

---

31. *Un jour sanctifié;* consacré à quelque fête religieuse. — *Nous abandonnerons*, etc.; c'est-à-dire pendant chaque septième année nous ne cultiverons pas la terre, nous ne sèmerons pas, etc. Voy. *Lévit.*, xxv, 4 et suiv. — *Nous abandonnerons*, etc.; c'est-à-dire nous n'exigerons d'aucune main, qu'elle paye ce qui nous sera dû. Compar. *Deutér.*, xv, 2.

33. *Les choses sanctifiées;* probablement l'huile, l'encens, etc.; selon d'autres, ce sont les sacrifices pacifiques, ou bien les autres fêtes. — * *Pour le péché.* Le sacrifice expiatoire du péché.

34. * *Pour l'offrande des bois* nécessaires aux sacrifices dans le temple. Avant la captivité, les Gabaonites ou Nathinéens étaient chargés de procurer le bois pour les besoins du culte, mais maintenant ils n'étaient plus assez nombreux et les Juifs furent obligés de le fournir à tour de rôle.

35. *Nous promîmes et nous jurâmes.* Ces deux verbes, exprimés au vers. 29, sont sous-entendus ici. Ils ne sauraient dépendre de *nous jetâmes le sort* (vers. 34), parce que l'offrande des prémices dont il s'agit ici était expressément ordonnée par la loi.

38 *Et le prêtre*, etc.; c'est-à-dire qu'il y aura toujours un prêtre chargé d'inspecter les dîmes que les Lévites recevront, afin d'en prendre la dixième partie pour les prêtres, selon ce qui est prescrit par Moïse (*Nombr.*, xviii, 26, 27). — Par *le lieu où on garde le trésor*, lieu que souvent on appelle simplement *trésor*, on entend des

sera avec les Lévites dans les dîmes des Lévites; et les Lévites offriront la dixième partie de leur dîme dans la maison de notre Dieu, au lieu où on garde le trésor, dans la maison du trésor.

39. Car c'est au lieu où on garde le trésor que les enfants d'Israël et les enfants de Lévi apporteront les prémices du froment, du vin et de l'huile; et là seront les vases sanctifiés, les prêtres, les chantres, les portiers et les ministres, et nous n'abandonnerons pas la maison de notre Dieu.

CHAPITRE XI.

Noms des Juifs qui demeurèrent dans Jérusalem. Villes habitées par les tribus de Juda et de Benjamin.

1. Or les princes du peuple habitèrent dans Jérusalem; mais le reste du peuple jeta le sort, afin que l'on prît une partie sur dix, laquelle devait habiter dans Jérusalem, la ville sainte, mais les neuf autres parties dans les autres villes.

2. Et le peuple bénit tous les hommes qui s'étaient spontanément offerts pour habiter dans Jérusalem.

3. Voici donc les princes de la province qui habitèrent dans Jérusalem et dans les villes de Juda. Or chacun habita dans sa possession, dans ses villes, Israël, les prêtres, les Lévites, les Nathinéens, et les fils des serviteurs de Salomon.

4. Ainsi habitèrent dans Jérusalem des fils de Juda et des fils de Benjamin. D'entre les fils de Juda, Athaïas, fils d'Aziam, fils de Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphatias, fils de Malaléel. D'entre les fils de Pharès,

5. Maasia, fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils d'Hazia, fils d'Adaïa, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils du Silonite.

6. Tous ces fils de Pharès, qui habitèrent dans Jérusalem, étaient quatre cent soixante-huit hommes vaillants.

7. Or voici les fils de Benjamin : Sellum, fils de Mosollam, fils de Joëd, fils de Phadaïa, fils de Colaïa, fils de Masia, fils d'Éthéel, le fils d'Isaïe.

8. Et après lui Gebbaï, Sellaï : neuf cent vingt-huit.

9. Et Joël, fils de Zéchri, leur préposé, et Juda, fils de Sénua, le second sur la ville.

10. Et d'entre les prêtres, Idaïa, fils de Joïarib, Jachin,

11. Saraïa, fils d'Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Méraïoth, fils d'Achitob, prince de la maison de Dieu,

12. Et leurs frères, faisant les ouvrages du temple : huit cent vingt-deux. Et Adaïa, fils de Jéroham, fils de Phélélia, fils d'Amsi, fils de Zacharie, fils de Pheshur, fils de Melchias,

13. Et ses frères, les princes des pères : deux cent quarante-deux. Et Amassaï, fils d'Azréel, fils d'A-

---

espèces de greniers ou de magasins dans lesquels on rassemblait toutes les choses saintes et toutes celles qui étaient consacrées au service du temple.

5. *Du Silonite.* L'article déterminatif qui se trouve dans le texte hébreu ne permet pas une autre traduction. Il s'agissait sans doute d'un homme de Silo, assez connu d'ailleurs pour que l'écrivain sacré n'eût pas besoin de le désigner par son nom propre.

13. *Les princes des pères;* c'est-à-dire les princes des familles

hazi, fils de Mosollamoth, fils d'Emmer,

14. Et leurs frères, très puissants : cent vingt-huit, et leur préposé, Zabdée, fils des puissants.

15. Et d'entre les Lévites, Séméia, fils d'Hasub, fils d'Azaricam, fils d'Hasabia, fils de Boni,

16. Et Sabathaï et Jozabed établis sur tous les ouvrages qui se faisaient au dehors à la maison de Dieu, étant d'entre les princes des Lévites,

17. Et Mathania, fils de Micha, fils de Zébédéi, fils d'Asaph, prince pour louer et glorifier le Seigneur dans la prière ; et Becbécia, le second d'entre ses frères, et Abda, fils de Samua, fils de Galal, fils d'Idithun.

18. Tous les Lévites, dans la ville sainte, furent deux cent quatre-vingt-quatre.

19. Et les portiers, Accub, Telmon, et leurs frères, qui gardaient les portes, cent soixante-douze.

20. Et les autres d'Israël, les prêtres et les Lévites, étaient dans toutes les villes de Juda, chacun dans sa possession.

21. Et les Nathinéens, qui habitaient dans Ophel ; et Siaha et Gaspha étaient d'entre les Nathinéens.

22. Et le chef des Lévites à Jérusalem était Azzi, fils de Bani, fils de Hasabia, fils de Mathanias, fils de Micha. D'entre les fils d'Asaph étaient les chantres, dans le ministère de la maison de Dieu.

23. Car il y avait le commandement du roi à leur sujet, et un ordre observé parmi les chantres tous les jours.

24. Mais Phathahia, fils de Mésézebel, d'entre les fils de Zara, le fils de Juda, étaient sous la main du roi, pour toutes les affaires du peuple,

25. Et pour les maisons dans toutes leurs contrées. Des fils de Juda habitèrent à Cariatharbé et en ses filles, à Dibon et en ses filles, à Cabséel et en ses bourgades,

26. A Jésué, à Molada, à Bethphaleth,

27. A Hasersual, à Bersabée et en ses filles,

28. A Sicéleg, à Mochona et en ses filles,

29. A Remmon, à Saraa, à Jérimuth,

30. A Zanoa, à Odollam et dans leurs villages, à Lachis et en ses contrées, à Azéca et en ses filles. Et ils demeurèrent à Bersabée jusqu'à la vallée d'Ennom ;

31. Mais les fils de Benjamin, depuis Géba, Mechmas, Haï, Béthel et ses filles,

32. Anathoth, Nob, Anania

33. Asor, Rama, Géthaïm,

34. Hadid, Séboïm, Neballat, Lod,

35. Et Ono, la vallée des Ouvriers.

36. Et les Lévites avaient des portions de Juda et de Benjamin.

---

21. * *Dans Ophel.* Voir plus haut, IV, 26.

25. Comme nous l'avons déjà remarqué, *les filles* d'une ville sont ordinairement les bourgs, les villages qui en dépendent.

33. * *Asor*, près de Jérusalem, au nord.

35. * *La vallée des Ouvriers.* Voir la note sur I *Paralip.*, IV, 14.

36. *Des Lévites*, etc. Un certain nombre de Lévites avaient leurs possessions dans les tribus de Juda et de Benjamin.

CHAPITRE XII.

Noms des principaux d'entre les prêtres et les Lévites qui revinrent avec Zorobabel. Dédicace des murs de Jérusalem.

1. Or voici les prêtres et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Josué : Saraïa, Jérémie, Esdras,

2. Amaria, Melluch, Hattus,

3. Sébénias, Rhéum, Mérimuth,

4. Addo, Genthon, Abia,

5. Miamin, Madia, Belga,

6. Séméia et Joïarib, Idaïa, Sellum, Amoc, Helcias,

7. Idaïa. Ceux-là furent les princes des prêtres et leurs frères dans les jours de Josué.

8. Mais les Lévites étaient Jésua, Bennuï, Cedmihel, Sarébia Juda, Mathanias, préposés pour les hymnes, eux et leurs frères;

9. Et Becbécia, et Hanni, et leurs frères, chacun dans son office.

10. Or. Josué engendra Joacim, et Joacim engendra Eliasib, Eliasib engendra Joïada,

11. Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jeddoa.

12. Et, dans les tours de Joacim, étaient prêtres et princes des familles : de Saraïa, Maraïa; de Jérémie, Hananias;

13. D'Esdras, Mosollam; d'Amarias, Johanan;

14. De Milicho, Jonathan; de Sébénias, Joseph;

15. De Haram, Edna; de Maraïoth, Helci;

16. D'Adaïa, Zacharie; de Genthon, Mosollam;

17. D'Abia, Zéchri; de Miamin et de Moadia, Phelti;

18. De Belga, Sammua; de Sémaïa, Jonathan;

19. De Joïarib, Mathanaï; de Jodaïa, Azzi;

20. De Sellaï, Célaï; d'Amoc, Héber;

21. D'Helcias, Hasébia; d'Idaïa, Nathanaël.

22. Les Lévites, dans les jours d'Eliasib, de Joïada, de Johanan et de Jeddoa, ont été écrits princes de familles, et les prêtres, sous le règne de Darius, le Perse.

23. Les fils de Lévi, princes des familles, ont été écrits dans le Livre des actions des jours, et jusqu'aux jours de Jonathan, fils d'Eliasib.

24. Et les princes des Lévites, Hasébia, Sérébia, Josué, fils de Cedmihel, et leurs frères, selon leur tour, pour louer et glorifier *le Seigneur*, suivant le commandement de David, homme de Dieu, et pour faire également leur service par ordre.

25. Mathania et Becbécia, Obédia, Mosollam, Telmon, Accub, étaient gardes des portes, et des vestibules devant les portes.

26. Ceux-là furent dans jours de Joacim, fils de Josué fils de Josédec, et dans les jours de Néhémias, le chef, et d'Esdras, le prêtre et le scribe.

27. Mais à la dédicace du mur de Jérusalem, on rechercha les Lévites de tous les lieux pour les amener à Jérusalem, et pour faire la dédicace et des réjouissances en action de grâces, au milieu des cantiques, des cymbales, des psaltérions et des harpes.

---

22. * *Darius, le Perse*, Darius II, surnommé Nothus, qui régna de l'an 424 à l'an 404 avant J.-C

28. Or les fils des chantres s'assemblèrent de la campagne d'autour de Jérusalem, des villages de Néthuphati,

29. De la maison de Galgal, et des contrées de Géba et d'Azmaveth, parce que les chantres s'étaient bâti des villages autour de Jérusalem.

30. Et les prêtres et les Lévites se purifièrent, puis ils purifièrent le peuple, les portes, et le mur.

31. Or je fis monter les princes de Juda sur le mur, et j'établis deux grands chœurs de ceux qui chantaient des louanges. Ils allèrent à droite, sur le mur, vers la porte du fumier.

32. Et Osaïas alla après eux, et la moitié des princes de Juda,

33. Et Azarias, Esdras et Mosollam, Juda et Benjamin, et Séméia et Jérémie.

34. Et d'entre les fils des prêtres avec des trompettes : Zacharie, fils de Jonathan, fils de Séméia, fils de Mathania, fils de Michaïa, fils de Zéchur, fils d'Asaph ;

35. Et ses frères, Séméïa et Azaréel, Malalaï, Galalaï, Maaï, Nathanaël, Judas et Hanani, avec les instruments de David, homme de Dieu ; et Esdras, le scribe, était devant eux à la porte de la fontaine.

36. Or ils montèrent, vis-à-vis d'eux, sur les degrés de la cité de David, au montant du mur sur la maison de David, et jusqu'à la porte des eaux, vers l'orient.

37. Et le second chœur de ceux qui rendaient grâces *à Dieu* allait à l'opposite, et moi après eux, et la moitié du peuple sur le mur et sur la tour des fourneaux, et jusqu'au mur le plus large,

38. Puis sur la porte d'Ephraïm, sur la porte ancienne et sur la porte des poissons, et sur la tour d'Hananéel, et sur la tour d'Emath, et jusqu'à la porte du troupeau ; et ils s'arrêtèrent à la porte de la prison.

39. Or les deux chœurs de ceux qui chantaient des louanges s'arrêtèrent dans la maison de Dieu, et moi, et la moitié des magistrats avec moi ;

40. Et les prêtres, Eliachim, Maasia, Miamin, Michéa, Elioénaï, Zacharie et Hanania, avec des trompettes ;

41. Et Maasia, Séméia, Eléazar, Azzi, Johanan, Melchia, Elam et Ezer. Et les chantres chantèrent avec éclat, et Jézraïa leur préposé ;

42. Et ils immolèrent en ce jour-là de grandes victimes, et ils se livrèrent à l'allégresse ; car Dieu les avait remplis d'une grande joie ; mais leurs femmes aussi et leurs enfants se réjouirent, et la joie de Jérusalem fut entendue au loin.

43. De plus, ils choisirent en ce jour-là des hommes pour les chambres du trésor, pour les liba-

---

30. *Se purifièrent*, etc., selon les prescriptions de la loi. Voy. *Nombres*, VIII, 6, 7

31. * *Vers la porte du fumier*, au sud de Jérusalem.

35. *Ses frères;* c'est-à-dire les frères de Zacharie. — * *A la porte de la fontaine*, au sud-est de Jérusalem.

38. * *La porte d'Ephraïm*, au nord de Jérusalem. — *La porte ancienne*, à l'angle au nord-est. — *La porte des poissons*, au nord. — *La porte du troupeau*, au nord-est. — *La porte de la prison*, à l'est.

tions, pour les prémices, et pour les dîmes, afin que par eux les princes de la cité amenassent, avec la pompe d'une action de grâces, les prêtres et les Lévites, parce que Juda était dans l'allégresse à cause des prêtres et des Lévites qui étaient présents.

44. Et ils gardèrent l'observance de leur Dieu et l'observance de l'expiation; de même les chantres et les portiers, suivant le commandement de David et de Salomon son fils,

45. Parce que dans les jours de David et d'Asaph, dès le commencement, étaient établis les princes des chantres qui dans des cantiques louaient et glorifiaient Dieu.

46. Et tout Israël, dans les jours de Néhémias, donnait leurs parts aux chantres et aux portiers chaque jour; ils sanctifiaient aussi les Lévites, et les Lévites sanctifiaient les fils d'Aaron.

CHAPITRE XIII.

Néhémias, qui était allé vers Artaxerxès, trouve à son retour à Jérusalem plusieurs désordres auxquels il remédie.

1. En ce jour-là, on lut dans le volume de Moïse, le peuple écoutant, et on y trouva écrit que les Ammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu.

2. Parce qu'ils ne vinrent point à la rencontre des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, et qu'ils amenèrent contre eux Balaam, pour les maudire; et notre Dieu changea la malédiction en bénédiction.

3. Or il arriva que, lorsqu'ils eurent entendu la loi, ils séparèrent tout étranger d'Israël.

4. Et avant cet événement, Eliasib, le prêtre, avait été préposé sur le trésor de la maison de notre Dieu, et il était allié de Tobie.

5. Il lui fit donc un grand trésor; et là il y en avait qui posaient devant lui les présents, l'encens, les vases, et la dîme du blé, du vin et de l'huile, les parts des Lévites, des chantres et des portiers, et les prémices sacerdotales.

6. Or pendant tout cela je n'étais pas à Jérusalem, parce qu'en l'an trente-deuxième d'Artaxerxès, roi de Babylone, je vins auprès du roi, et, au bout d'un certain temps, je priai le roi;

CHAP. XIII. 1. Deut., XXIII, 3.

---

46. *Sanctifier* signifie proprement en hébreu séparer un objet de l'usage commun et profane pour l'employer à un usage sacré et divin. Mais, en employant l'hypallage, l'écrivain sacré attribue ici à la personne un sens qui appartient à la chose. Ainsi, au lieu de dire que le peuple d'Israël sanctifia les dîmes pour les Lévites, il dit qu'il sanctifia les Lévites. D'où il suit que le sens de ce passage est que le peuple d'Israël donna aux Lévites ce qui leur était dû des choses saintes d'après la loi (*Nombr.*, XVIII), et que les Lévites à leur tour donnèrent aux prêtres une partie de ce qu'ils recevaient, toujours d'après la loi mosaïque.

4. *Avant;* c'est le sens de *super*, expliqué par l'hébreu.

5. *Il lui fit;* littér. *il se fit.* L'hébreu peut signifier l'un et l'autre; mais par les vers. 7 et 8, on voit que c'est Eliasib qui fit à Tobie un trésor.

6. *Au bout d'un certain temps*, littér. *à la fin de jours.* L'absence de l'article déterminatif dans le texte hébreu ne permet aucune traduction opposée à la nôtre. — *Je priai le roi*, de me permettre de retourner à Jérusalem.

7. Et je vins à Jérusalem, et je compris le mal qu'avait fait Eliasib à Tobie, en lui faisant un trésor dans le vestibule de la maison de Dieu.

8. Et le mal me parut très grand; et je jetai au loin les vases de la maison de Tobie hors du trésor;

9. Et j'ordonnai, et l'on purifia les trésors, et j'y reportai les vases de la maison de Dieu, le sacrifice et l'encens.

10. Je connus aussi que les parts des Lévites ne leur avaient point été données, et que chacun des Lévites, des chantres et de ceux qui servaient, avait fui en sa contrée;

11. Et je plaidai la cause contre les magistrats, et je dis : Pourquoi abandonnons-nous la maison de Dieu? Je les rassemblai donc, et les fis demeurer à leur poste.

12. Et tout Juda apportait la dîme du froment, du vin et de l'huile, dans les greniers.

13. Et nous établîmes sur les greniers Sélémias, le prêtre, et Sadoc, le scribe, et Phadaïas d'entre les Lévites; et, auprès d'eux, Hanan, fils de Zachur, fils de Mathanias, parce qu'ils furent reconnus fidèles, et les parts de leurs frères leur furent confiées.

14. Souvenez-vous de moi mon Dieu, pour cela, et n'effacez point mes miséricordes que j'ai faites dans la maison de mon Dieu et dans ses cérémonies.

15. En ces jours-là, je vis en Juda des hommes foulant des pressoirs pendant le sabbat, portant les gerbes, chargeant sur les ânes du vin, des raisins, des figues et toute sorte de fardeaux, et les apportant à Jérusalem au jour du sabbat, et je leur dis expressément de vendre au jour auquel il est permis de vendre.

16. Les Tyriens aussi demeuraient dans la ville, y apportant des poissons et toute espèce d'objets de vente, et ils les vendaient dans les jours du Sabbat aux enfants de Juda dans Jérusalem.

17. Alors je fis des reproches aux grands de Juda, et je leur dis : Quelle est cette chose mauvaise que vous faites? et pourquoi profanez-vous le jour du sabbat?

18. Est-ce que nos pères n'ont pas fait ces choses, et notre Dieu n'a-t-il pas fait venir *pour cela* tout ce mal sur nous et sur cette ville? Et vous, vous ajoutez le courroux sur Israël en violant le sabbat.

19. Il arriva donc que, lorsque les portes de Jérusalem furent en repos au jour du sabbat, je dis, et on ferma les portes, et j'ordonnai qu'on ne les ouvrît point jusqu'après le sabbat; et je plaçai de mes serviteurs aux portes, afin que personne n'apportât de fardeau au jour du sabbat.

20. Et les marchands, et ceux qui vendaient toute espèce d'objets de vente, demeurèrent hors

---

9. *Les trésors.* Voy. sur ce mot, x, 38.

14. *Mes miséricordes;* c'est-à-dire mes actes de bonté, mes bonnes œuvres.

15. * Toutes les œuvres énumérées ici sont interdites le jour du sabbat

19. *Au jour du sabbat.* Selon l'hébreu et les Septante : *avant le sabbat;* c'est-à-dire le soir qui précédait le sabbat.

de Jérusalem une et deux fois.

21. Et je leur déclarai, et leur dis : Pourquoi demeurez-vous en face du mur? Si vous faites cela une seconde fois, je mettrai la main sur vous. C'est pourquoi depuis ce temps-là ils ne revinrent point pendant le sabbat.

22. Je dis aussi aux Lévites qu'ils se purifiassent, et qu'ils vinssent pour garder les portes et sanctifier le jour du sabbat. Et pour cela souvenez-vous donc de moi, mon Dieu, et pardonnez-moi selon la multitude de vos miséricordes.

23. Mais même en ces jours-là je vis des Juifs épousant des femmes Azotéennes, Ammonites et Moabites.

24. Et leurs enfants parlaient à demi la langue d'Azot et ne savaient point parler la langue juive, et ils parlaient selon la langue d'un peuple et d'un peuple.

25. Et je leur fis des reproches et les maudis : je frappai aussi des hommes d'entre eux, et leur rasai les cheveux; et je les adjurai en Dieu, de ne point donner leurs filles à leurs fils et de ne point prendre leurs filles pour leurs fils ni pour eux-mêmes, disant:

26. N'est-ce point de cette manière qu'a péché Salomon, roi d'Israël? Et certes parmi les nations qui sont si nombreuses il n'y avait point de roi semblable à lui, et il était chéri de son Dieu, et Dieu l'établit roi sur tout Israël; eh bien, c'est lui que les femmes étrangères entraînèrent dans le péché.

27. Est-ce que nous aussi, désobéissant, nous ferons tout ce mal si grand, que de prévariquer contre notre Dieu, et d'épouser des femmes étrangères?

28. Or entre les fils de Joïada, le fils d'Eliasib, le grand prêtre, était un gendre de Sanaballat, l'Horonite, et je le chassai d'auprès de moi.

29. Gardez un souvenir, Seigneur mon Dieu, contre ceux qui souillent le sacerdoce et le droit sacerdotal et lévitique.

30. Ainsi je les purifiai de tous les étrangers, et j'établis selon leurs rangs, les prêtres et les Lévites, chacun dans son ministère,

31. Et pour l'offrande des bois dans les temps fixés, et pour les prémices. Mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien. Amen.

26. III Rois, III, 1; XI, 1; XI, 4.

---

24. *La langue d'Azot;* la langue de leurs mères, dialecte de l'hébreu. — *La langue juive;* le pur juif. — * *La langue d'Azot* devait être la langue des Philistins, c'est-à-dire une langue aryenne pour le fonds, puisque les Philistins étaient de race aryenne, et par conséquent très différente des langues hébraïque et araméenne, au moins à l'origine. Par la suite des temps, elle avait dû adopter beaucoup de mots sémitiques.